

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

Avis modifiant un avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article L. 5 (2° à 6°) du code général de la fonction publique

NOR : MSAN2435046V

L'avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article L. 5 (2° à 6°) du code général de la fonction publique publié au *Journal officiel* de la République française n° 299 du 19 décembre 2024 (NOR : MSAN2434115V), texte n° 121, est modifié comme suit :

1° L'emploi suivant est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

« – Centre départemental de travail protégé à Isle, établissement public départemental d'accueil pour adultes handicapés Gilbert Ballet à Ambazac et foyer d'accueil pour adultes handicapés à Ambazac et foyer d'accueil pour adultes handicapés à Neuvic-Entier (direction commune) (Haute-Vienne), un emploi de directeur adjoint de la direction commune entre le CDTPI et le FAAH de Neuvic-Entier et d'Ambazac, délégué au FAAH (foyer d'accueil pour adultes handicapés) de Neuvic-Entier et d'Ambazac ; »

lire :

« – Centre départemental de travail protégé d'Isle (CDTPI) et foyer d'accueil pour adultes handicapés de Neuvic-Entier et Ambazac (FAAH) (Haute-Vienne), un emploi de directeur adjoint chargé des EANM du CDTPI et du FAAH ».